Qualité, santé, sécurité et environnement

Responsable protection et prévention sécurité pour les risques professionnels de l'entreprise

3 jours (21h00) | ★★★★☆ 4,6/5 | DT-RSEC | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier › Droit du travail et relations sociales › Qualité, santé, sécurité et environnement

Document mis à jour le 24/04/2024

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention
- Expliquer les principes de la prévention des risques professionnels
- Analyser les obligations d'évaluation des risques dans l'entreprise
- Décrire le rôle et les moyens du responsable référent de la gestion de la santé et de la sécurité
- Elaborer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Elaborer un programme d'amélioration annuel de la sécurité et des conditions de travail
- Gérer le droit d'alerte et de retrait du CSE ou de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Mettre à jour la BDESE pour les représentants du personnel
- Effectuer une enquête et une analyse des causes des accidents du travail
- Appliquer les normes et les pratiques du management de la sécurité et de la santé.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

** nous consulter pour la faisabilité en distanciel*

*** ratio variable selon le cours suivi*

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Tout personne compétente (interne à l'entreprise) en santé et sécurité.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Le contexte

- La responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir (président du CSE ou de la CSSCT)
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Les principes de la prévention
- La prévention primaire, secondaire ou tertiaire
- Les obligations d'évaluation des risques

Le référent sécurité

- Le rôle du responsable référent de la gestion de la santé et de la sécurité
- Ses moyens
  - Quels budgets ?
  - Suivre et animer quelles formations ?
- La fiche individuelle d'entreprise
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Le programme et le bilan annuel d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail
- Faire face au droit d'alerte et de retrait du CSE ou de sa Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Aider à mettre à jour la BDESE pour les représentants du personnel

Les risques

- Les accidents du travail : l'enquête et l'arbre des causes
- Les maladies professionnelles
  - L'étude d'un poste de travail
  - L'apport de la systémique
  - Les outils pour le calcul de la criticité des risques (cotation)
  - Les risques professionnels
  - Bruits et vibrations
  - TMS, gestes et postures
  - Amiante, risques chimiques, sanitaires et ionisants
  - Chutes et glissades, écrasement, coupure, travail en hauteur, noyade
  - Activités physiques
  - Electricité, énergie
  - Températures extrêmes : froid, chaud
  - Incendie, explosion
  - Toxicité et risques chimiques : Seveso ? Confinement ?
  - Circulation interne dans l'entreprise
  - Risques routiers
  - Risques psychosociaux, risques liés au stress et à la malveillance
  - Harcèlements moral et sexuel
  - Agissements sexistes
- L'analyse globale ou fine de la totalité des risques
- Les risques (étiquetage et signalétique)
- La réglementation
- Le coût des risques

Le management

- Le management de la sécurité et de la santé (normes et pratiques)
- Les fondamentaux du management
- L'animation du plan de prévention
- Les réunions, ordres du jour et procès-verbaux

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Analyse de scénarii, étude de cas pratiques*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Echanges avec les participants*
- *Jeux de rôle*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Après la formation : consolider et approfondir

- Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel
- Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d’accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.